

— Vilain chat! s'écria-t-elle en saisissant le balai pour l'assommer.

Le spectacle de cette innocence en péril arracha l'aveu, sur les lèvres du coupable.

— Arrêtez! C'est moi qui l'ai pris. . . Apportez-moi le fromage. Jamais le Curé de Lourdes ne fit un meilleur festin.

### Renseignements

Les cas réservés — au sujet de la contrebande des boissons — sont: 1° l'introduction illégale des boissons enivrantes dans la province de Québec; 2° le secours donné aux contrebandiers, par exemple, en cachant dans sa maison ou ailleurs, ou laissant cacher ces boissons, ou bien en contribuant à les transporter pour les soustraire à la loi; 3° l'achat de ces boissons que l'on sait avoir été illégalement introduites (1).

### Sainte-Beuve (1804-1869) (suite)

Balzac, qui n'a pas assez admiré l'historien des trop fameux solitaires, s'attire ces gracieusetés que nous citerons à titre d'échantillon: " Balzac est plein de vanité, presque de démençe; il manque de bon sens; c'est un étrange personnage; un charlatan, un parvenu qui se dit noble et croit l'être réellement, un grand farceur, un halluciné, un faux savant qui a un grain de folie, un monstre, un immonde, un auteur d'œuvres. . . ." Voilà l'homme qui reprochait à Veuillot ses violences et qui attribuait aux catholiques seuls l'usage et le privilège de l'injure!

Même quand rien ne semble exciter sa bile, Sainte-Beuve saisit avidement l'occasion de lancer une malice et de faire de l'ironie. Volontiers, il s'écarte du sujet pour placer un bon mot et même une méchanceté: " A Boulogne on aime à se moquer, " disait-il souvent. Il excelle à manier le persiflage élégant, il pratique en maître l'art des sous-entendus, des insinuations mordantes, des réticences perfides. Il est cruel avec grâce, dit Godefroy. Personne ne sait comme lui déchirer son prochain

(1) Discipline du diocèse de Québec.